



La législation sur l'interruption volontaire de grossesse n'a cessé, depuis 1973, d'évoluer. Il reste encore à faire.

Cette formation permettra d'actualiser les connaissances, de préciser les points législatifs, de réfléchir à l'accueil des femmes, en particulier à l'accueil collectif. Les possibilités de parcours pour les femmes « hors délai » seront évoquées.

La formation permettra aussi de questionner représentations et postures professionnelles.

Cette formation s'adresse à des professionnel.les ou des bénévoles engagée.es dans l'action sociale, éducative et médicale.

● *Les objectifs opérationnels*

- Renforcer ses compétences d'écoute et d'accueil dans sa posture professionnelle
- Actualiser les connaissances sur le cadre légal, connaître les procédures d'anonymats, de confidentialité
- Actualiser ses connaissances sur les méthodes et les aspects physiologiques de l'IVG
- Identifier les partenaires, les réseaux y compris en cas de délais dépassés
- Connaître le dispositif Numéro Vert National « Sexualités, contraception, IVG »

● *Prérequis*

Aucun

● *Méthodes*

Échanges, mise en situation et analyse de cas, travail de groupe, productions, exposés, ...

● *Évaluation*

Auto-évaluation par grille de positionnement, quizz

● *Fin de la formation*

Le.a stagiaire présent.e sur toute la session, est destinataire :

- L'attestation de présence indiquant les objectifs atteints
- Les supports de formation
- Une bibliographie
- Une liste de sites « ressource »

● *Date*

2 février 2021

→ Lieu : 4, square Saint-Irénée - 75011 Paris

● *Coût par personne*

80 € si prise en charge associative

200 € si aucune prise en charge

● *Accessibilité*



Oui. Il est nécessaire de prévenir la Fédération avant la session afin d'aménager les locaux



Oui avec accompagnateur



Oui avec accompagnateur

● *Renseignements*

Envoyer un mail : mfpf.idf@gmail.com